

États financiers de

**L'INSTITUT DE RECHERCHE
DE L'HÔPITAL D'OTTAWA**

Exercice clos le 31 mars 2023

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2023

Page

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

| | |
|---------------------------------------|--------|
| État de la situation financière | 1 |
| État des résultats | 2 |
| État de l'évolution de l'actif net | 3 |
| État des flux de trésorerie | 4 |
| Notes afférentes aux états financiers | 5 - 15 |



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes y afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 19 juillet 2023

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État de la situation financière

Au 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

| | Grevé d'affectations d'origine externe | Non grevé | 2023 Total | 2022 Total |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| Actif | | | | |
| Actif à court terme | | | | |
| Encaisse | 7 149 244 \$ | 25 702 681 \$ | 32 851 925 \$ | 34 496 586 \$ |
| Placements à court terme (note 3) | - | 5 000 000 | 5 000 000 | - |
| Somme à recevoir de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 2) | 2 212 292 | 2 428 758 | 4 641 050 | 4 534 785 |
| Débiteurs | 10 276 126 | 674 079 | 10 950 205 | 9 263 523 |
| | 19 637 662 | 33 805 518 | 53 443 180 | 48 294 894 |
| Charges payées d'avance | - | 17 234 | 17 234 | 21 049 |
| Placements (note 3) | 120 251 910 | 100 | 120 252 010 | 121 751 282 |
| Immobilisations (note 4) | 19 117 288 | - | 19 117 288 | 19 717 478 |
| | 159 006 860 \$ | 33 822 852 \$ | 192 829 712 \$ | 189 784 703 \$ |
| Passif et actif net | | | | |
| Passif à court terme | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 3 226 659 \$ | 826 665 \$ | 4 053 324 \$ | 2 608 053 \$ |
| Somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa (note 2) | - | 1 878 379 | 1 878 379 | 582 218 |
| Produit constaté d'avance | - | 7 067 400 | 7 067 400 | 3 500 000 |
| Fonds pour la recherche non utilisés (note 5) | 136 662 913 | - | 136 662 913 | 133 918 090 |
| | 139 889 572 | 9 772 444 | 149 662 016 | 140 608 361 |
| Apports de capital reportés (note 6) | 18 940 062 | - | 18 940 062 | 19 495 945 |
| | 158 829 634 | 9 772 444 | 168 602 078 | 160 104 306 |
| Actif net (note 10) | | | | |
| Grevé d'affectations d'origine interne (note 7) | - | 15 082 508 | 15 082 508 | 20 482 508 |
| Investi en immobilisations | 177 226 | - | 177 226 | 221 533 |
| Non grevé d'affectations | - | 8 967 900 | 8 967 900 | 8 976 356 |
| | 177 226 | 24 050 408 | 24 227 634 | 29 680 397 |
| | 159 006 860 \$ | 33 822 852 \$ | 192 829 712 \$ | 189 784 703 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

 Directeur

 Directrice

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

| | Grevé d'affectations d'origine externe | Non grevé | 2023 Total | 2022 Total |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------|----------------|---------------|
| Produits | | | | |
| Projets de recherche Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 2) | 96 286 677 \$ | – \$ | 96 286 677 \$ | 93 971 090 \$ |
| Recherche et salaires | – | 2 423 651 | 2 423 651 | 3 505 860 |
| Revenu de fonds de dotation | – | 1 262 460 | 1 262 460 | 13 991 031 |
| Recouvrement des coûts indirects | – | 9 595 650 | 9 595 650 | 9 535 493 |
| Hôpital d'Ottawa (note 2) | – | 7 482 456 | 7 482 456 | 8 485 932 |
| Université d'Ottawa (note 2) | – | 2 044 461 | 2 044 461 | 1 979 273 |
| Soutien salarial | – | 56 375 | 56 375 | 56 375 |
| Revenu de fonds de dotation | – | 6 839 384 | 6 839 384 | 6 118 972 |
| Plans de pratique médicale | – | 428 815 | 428 815 | 102 785 |
| Programme de transfert de technologie | – | 534 021 | 534 021 | 564 514 |
| Conseil d'éthique en recherche | – | 12 020 | 12 020 | 4 500 |
| Divers | – | (339 116) | (339 116) | (550 772) |
| Perte de placement (note 3) | – | – | – | – |
| Amortissement des apports de capital reportés (note 6) | 3 783 904 | – | 3 783 904 | 3 790 077 |
| | 100 070 581 | 30 340 177 | 130 410 758 \$ | 128 963 130 |
| Charges | | | | |
| Programmes scientifiques | – | 22 585 957 | 22 585 957 | 21 674 377 |
| Administration générale de la recherche | – | 5 620 485 | 5 620 485 | 4 983 006 |
| Programme de transfert de technologie | – | 573 385 | 573 385 | 292 708 |
| Services hospitaliers | – | 4 265 380 | 4 265 380 | 3 858 204 |
| Autres travaux de recherche | – | 1 403 438 | 1 403 438 | 1 126 526 |
| Conseil d'éthique en recherche | – | 1 299 988 | 1 299 988 | 1 248 217 |
| Coût des projets de recherche (note 5) | 96 286 677 | – | 96 286 677 | 93 971 090 |
| Amortissement des immobilisations | 3 828 211 | – | 3 828 211 | 3 834 384 |
| | 100 114 888 | 35 748 633 | 135 863 521 | 130 988 512 |
| Insuffisance des produits sur les charges | | | | |
| | (44 307)\$ | (5 408 456)\$ | (5 452 763)\$ | (2 025 382)\$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

| | Grevé d'affectations d'origine externe | Investi en immobilisations | Grevé d'affectations d'origine interne | Non grevé d'affectations | 2023 Total | 2022 Total |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------|
| Solde au début de l'exercice | – \$ | 221 533 \$ | 20 482 508 \$ | 8 976 356 \$ | 29 680 397 \$ | 31 705 779 \$ |
| Insuffisance des produits sur les charges | (44 307) | – | – | (5 408 456) | (5 452 763) | (2 025 382) |
| Transfert des affectations d'origine interne | – | – | (5 400 000) | 5 400 000 | – | – |
| Amortissement des immobilisations | 3 828 211 | (3 828 211) | – | – | – | – |
| Acquisition d'immobilisations | (3 228 021) | 3 228 021 | – | – | – | – |
| Apports de capital reportés (note 6) | 3 228 021 | (3 228 021) | – | – | – | – |
| Amortissement des apports de capital reportés | (3 783 904) | 3 783 904 | – | – | – | – |
| Solde à la fin de l'exercice | – \$ | 177 226 \$ | 15 082 508 \$ | 8 967 900 \$ | 24 227 634 \$ | 29 680 397 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

| | 2023 | 2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes : | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Insuffisance des produits sur les charges | (5 452 763)\$ | (2 025 382)\$ |
| Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse | | |
| Amortissement des immobilisations | 3 828 211 | 3 834 384 |
| Amortissement des apports de capital reportés | (3 783 904) | (3 790 077) |
| Pertes non réalisées sur placements (note 3) | 3 197 881 | 18 329 215 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Augmentation de placements à court terme | (5 000 000) | – |
| Diminution (augmentation) de la somme à recevoir de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa | (106 265) | 2 257 804 |
| Diminution (augmentation) des débiteurs | (1 686 682) | 1 846 421 |
| Diminution (augmentation) des charges payées d'avance | 3 815 | (15) |
| Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer | 1 445 271 | (1 763 667) |
| Augmentation (diminution) de la somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa | 1 296 161 | (3 880 786) |
| Augmentation du revenu constaté d'avance | 3 567 400 | 2 485 000 |
| Augmentation des fonds pour la recherche non utilisés | 2 744 823 | 6 915 338 |
| | 53 948 | 24 208 235 |
| Activités de financement | | |
| Apports reportés reçus | 3 228 021 | 2 799 239 |
| Activités de placement | | |
| Acquisitions nettes de placements | (1 698 609) | (32 520 744) |
| Acquisition d'immobilisations | (3 228 021) | (2 799 239) |
| | (4 926 630) | (35 319 983) |
| Diminution nette de l'encaisse | (1 644 661) | (8 312 509) |
| Encaisse au début de l'exercice | 34 496 586 | 42 809 095 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 32 851 925 \$ | 34 496 586 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2023

L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Institut ») est un établissement autonome de recherche en santé étroitement affilié à l'Hôpital d'Ottawa et à l'Université d'Ottawa, qui s'engage à l'excellence dans la création de connaissances scientifiques contribuant à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies humaines. L'Institut a été constitué sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario le 5 décembre 2000. Il a amorcé ses activités le 1^{er} avril 2001 à la suite de la fusion de l'Institut Loeb de recherche en santé de l'Hôpital d'Ottawa et de l'Institut de recherche de l'Hôpital général d'Ottawa. Le 1^{er} janvier 2004, à la suite de l'intégration du Centre régional de cancérologie d'Ottawa et de l'Hôpital d'Ottawa, les activités de recherche clinique du Centre de cancérologie ont été absorbées par l'Institut.

L'Institut est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) (Canada); il est exonéré de l'impôt sur le revenu et il peut émettre des reçus fiscaux officiels aux donateurs. En outre, l'Institut a approuvé le statut d'institut de recherches aux fins de la division 37(1)a)(ii)(B) de la LIR, en vertu de laquelle un donateur est admissible à un crédit d'impôt pour des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) au cours de l'année où il verse sa cotisation.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Mode de présentation

Dans l'état de la situation financière et l'état des résultats, la colonne réservée aux activités grevées d'affectations d'origine externe présente les actifs, les passifs et les résultats des activités de l'Institut liés à ses activités de recherche financées au moyen de subventions et d'apports de recherche grevés d'affectations d'origine externe. La colonne des activités non grevées présente les activités administratives et de recherche de l'Institut qui ne sont pas grevées d'affectations.

L'Institut comptabilise son investissement dans Boreal Biomanufacturing Inc. selon la méthode de la mise en équivalence.

b) Constatation des produits

L'Institut applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

L'Institut génère des produits grâce aux apports des organismes de financement externes et des parties apparentées.

Les apports à recevoir sont comptabilisés à une valeur de réalisation estimative durant la période au cours de laquelle l'entente de financement est signée. Les apports non grevés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports grevés d'affectations sont comptabilisés en produits reportés et constatés en produits lorsque les charges connexes sont engagées.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des produits (suite)

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en apports de capital reportés et constatés en produits au cours de la vie utile estimative des immobilisations connexes.

Les revenus d'intérêt et de dividende et les profits et pertes réalisés sur placements sont comptabilisés dans la période où ils sont gagnés. Les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans la période où ils ont lieu.

c) Charges

L'Institut classe les charges à l'état des résultats selon la fonction. Les charges sont constatées au cours de l'exercice où elles sont engagées et elles sont comptabilisées dans la fonction à laquelle elles se rapportent. L'Institut ne répartit pas les charges entre les fonctions après leur constatation initiale.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur à la constatation initiale et ils sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de les comptabiliser à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur, à l'exception des actions de sociétés privées acquises par l'Institut en contrepartie de droits de brevet ou de licence, qui sont comptabilisées à la valeur nominale lorsqu'il est impossible de déterminer la juste valeur de l'opération.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition, et des coûts de financement qui sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Dans ce cas, l'Institut détermine s'il y a une variation défavorable importante du montant prévu ou de la date des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a variation défavorable importante des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, du montant qui pourrait être réalisé à la vente de l'actif financier ou du montant que l'Institut compte réaliser en exerçant son droit à une sûreté. En cas de renversement des faits ou des circonstances, une reprise de perte de valeur sera comptabilisée dans la mesure de l'amélioration, qui ne dépasse pas la valeur comptable initiale.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours comprennent les coûts de construction et de développement. L'apport en matériel est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au cours de la vie utile des actifs. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et leur mise en service.

L'estimation de la vie utile des actifs s'établit comme suit :

| Actif | Vie utile |
|--------------------------------------------------------|------------|
| Mobilier et agencements | 5 ans |
| Matériel lié au système d'information | 5 ans |
| Matériel de laboratoire | 5 à 10 ans |
| Locaux de recherche sur les cellules souches et la vue | 21 ans |

Les brevets sont comptabilisés à une valeur nominale et ils ne sont pas amortis.

Les immobilisations sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque l'immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charges.

f) Devises

Les opérations effectuées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actif et de passif libellés en devises à la date du bilan sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les profits et pertes en devises sont comptabilisés dans l'état des résultats.

g) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Celles-ci sont revues périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

2. Entités apparentées

Les opérations avec apparentés s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont mesurées au montant de change, c'est-à-dire le montant de contrepartie établi et convenu par les apparentés. L'Institut n'a aucun contrôle sur ces apparentés.

a) L'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital d'Ottawa agit comme bailleur pour l'Institut. L'Institut a une somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa d'un montant de 1 878 379 \$ (somme à payer de 582 218 \$ en 2022). Cette somme représente la différence entre les fonds déposés auprès de l'Hôpital et les versements effectués au nom de l'Institut à la fin de l'exercice.

L'Hôpital d'Ottawa a accordé à l'Institut les subventions suivantes :

| | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Frais de fonctionnement généraux | 7 332 456 \$ | 8 335 932 \$ |
| Frais de fonctionnement à fins déterminées | 150 000 | 150 000 |
| | <u>7 482 456 \$</u> | <u>8 485 932 \$</u> |

L'Hôpital d'Ottawa a apporté la somme de 3 500 000 \$ (3 500 000 \$ en 2022), qui doit impérativement servir à faire face aux difficultés financières au cours d'exercices ultérieurs. En mars 2023, l'Institut a comptabilisé en produits l'intégrité de l'allocation unique de néant \$ (1 000 000 \$ en 2022) obtenue en 2019. Le solde du revenu constaté d'avance au 31 mars 2023 s'élevait à 7 067 400 \$ (3 500 000 \$ en 2022).

b) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

La Fondation fournit un financement administratif et de recherche à l'Institut. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé les sommes suivantes :

| | 2023 | 2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Fonds non grevés pour les salaires et la recherche | 2 423 651 \$ | 3 507 234 \$ |
| Participation non grevée au fonds de dotation | 1 262 460 | 1 399 031 |
| Participation grevée d'affectations au fonds de dotation pour des projets de recherche | 497 335 | 422 970 |
| Fonds grevés d'affectations pour des projets de recherche | 3 826 239 | 3 647 603 |
| Apports de capital reportés | 159 694 | 10 576 |
| | <u>8 169 379 \$</u> | <u>8 987 414 \$</u> |

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

2. Entités apparentées (suite)

b) *La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (suite)*

Du montant de 3 826 239 \$ (3 647 603 \$ en 2022) des fonds grevés d'affectations pour des projets de recherche, une somme de 778 687 \$ (540 765 \$ en 2022) porte sur des fonds reçus de la Fondation des maladies du cœur qui ont été reçus par la Fondation à titre d'intermédiaire.

À la fin de l'exercice, 4 641 050 \$ (4 534 785 \$ en 2022) de la totalité des fonds restaient à recevoir de la Fondation, dont 526 254 \$ reçus après la fin de l'exercice.

Au 31 mars 2023, la Fondation gère des fonds de 54 875 023 \$ (55 222 442 \$ en 2022), qui sont désignés sous le nom de fonds de dotation de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa. Même si ces fonds ont été attribués à l'Institut, ils représentent légalement les actifs de la Fondation. De ce montant, 911 692 \$ (948 581 \$ en 2022) sont grevés d'affectations pour la Chaire de recherche du directeur de l'Unité d'épidémiologie clinique.

c) *L'Université d'Ottawa*

Au cours de l'exercice, l'Université d'Ottawa a versé 2 044 461 \$ (1 979 273 \$ en 2022) à l'Institut aux fins du soutien salarial.

Au 31 mars 2023, des fonds de dotation de 1 666 621 \$ (1 720 387 \$ en 2022) pour la Chaire de recherche du directeur de l'Unité d'épidémiologie clinique et de 2 699 406 \$ (2 786 491 \$ en 2022) pour la Chaire de l'Institut de recherche en neurosciences sont détenus par l'Université d'Ottawa. Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu une somme de 152 703 \$ (154 803 \$ en 2022) en revenus de ces fonds de dotation.

Certains organismes subventionnaires (la Fondation canadienne pour l'innovation, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Fonds pour la recherche en Ontario) exigent que leur financement passe par un établissement universitaire. Ces fonds sont ensuite transférés à l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Université d'Ottawa a reçu 3 551 451 \$ (1 289 424 \$ en 2022) au nom des scientifiques de l'Institut.

L'Université offre gratuitement des locaux et des services d'entretien et de réparation connexes aux chercheurs sur place de l'Institut. Ces montants ne sont pas pris en compte dans les présents états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Placements

a) Placements à court terme

Les placements à court terme consistent en un CPG dont la date d'échéance est le 17 juillet 2023 à 5,37 %.

Au 31 mars 2023, le coût des placements à court terme de l'institut est de 5 000 000 \$ (néant \$ en 2022).

b) Placements à long terme

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les coûts reliés aux placements de l'Institut :

| | 2023 Juste valeur | 2023 Coût | 2022 Juste valeur | 2022 Coût |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------|----------------------|----------------|
| Encaisse | 7 817 \$ | 7 817 \$ | 1 767 553 \$ | 1 767 553 \$ |
| Obligations/fonds à revenu fixe | 55 266 663 | 64 071 685 | 55 294 416 | 61 372 111 |
| Fonds communs de placement et organismes de placement collectif | 53 328 271 | 59 248 402 | 61 778 063 | 67 183 231 |
| Immobilier | 11 997 158 | 11 799 183 | 3 207 566 | 3 054 000 |
| Actions de sociétés privées | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Actions dans Boreal Biomanufacturing Inc. | 100 | 100 | – | – |
| Frais de gestion à payer | (348 000) | (348 000) | (296 317) | (296 317) |
| | 120 252 010 \$ | 134 779 188 \$ | 121 751 282 \$ | 133 080 579 \$ |

À la fin de l'exercice, il devait la somme de 348 000 \$ (296 317 \$ en 2022) à Mercer Global Investments Canada Ltd (MGI) par le biais du portefeuille de placements.

L'Institut détient dans des sociétés privées des actions qui ont été reçues en échange de la modification d'une entente de brevet/licence négociée antérieurement et, dans d'autres cas, des accords de brevet/licence à négocier. Ces actions ne confèrent pas à l'Institut la capacité d'exercer une influence ou un contrôle important sur ces sociétés privées. Les actions sont comptabilisées dans les présents états financiers à une valeur nominale, car la valeur de la contrepartie donnée ou reçue n'a pu être déterminée. La juste valeur de ces actions dans les sociétés privées n'est pas déterminable.

L'Institut contrôle détient Boreal Biomanufacturing Inc., filiale en propriété exclusive à but lucratif, qui a été constituée en personne morale le 20 décembre 2021 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société se concentre principalement sur la fabrication de produits biothérapeutiques. Il n'y a eu aucune activité à ce jour au sein de l'entité.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Placements

b) Placements à long terme (suite)

Les obligations et les fonds à revenu fixe ont des taux d'intérêt allant de 0 % à 16,35 % (0,00 % à 13,00 % en 2022) et des échéances allant de 2023 à 2121 (2022 à 2118 en 2022).

c) Revenus (pertes) sur placements :

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Profits réalisés, dividendes et intérêts sur placements | 1 698 508 \$ | 17 520 744 \$ |
| Pertes non réalisées sur placements | (3 197 881) | (18 329 215) |
| Intérêts bancaires | 1 160 257 | 257 699 |
| | <u>(339 116)\$</u> | <u>(550 772)\$</u> |

4. Immobilisations

| | Coût | Amortissement cumulé | 2023 Valeur comptable nette | 2022 Valeur comptable nette |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Mobilier et agencements | 1 431 498 \$ | 1 431 498 \$ | – \$ | 1 739 \$ |
| Matériel lié au système d'information | 144 254 | 50 823 | 93 431 | 5 493 |
| Matériel de laboratoire | 61 656 656 | 48 409 275 | 13 247 381 | 12 862 437 |
| Locaux pour la recherche sur les cellules souches et la vue | 25 508 862 | 20 157 901 | 5 350 961 | 6 523 112 |
| Brevets | 1 | – | 1 | 1 |
| Immobilisations en cours | 425 514 | – | 425 514 | 324 696 |
| | <u>89 166 785 \$</u> | <u>70 049 497 \$</u> | <u>19 117 288 \$</u> | <u>19 717 478 \$</u> |

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2022 s'élevaient respectivement à 85 938 764 \$ et à 66 221 286 \$, respectivement.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

5. Fonds pour la recherche non utilisés

Les fonds pour la recherche non utilisés représentent des sommes reçues par l'Institut qui seront affectées dans des périodes ultérieures à des projets de recherche actifs. La variation du solde de ces fonds s'établit comme suit :

| | 2023 | 2022 |
|-------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Solde au début de l'exercice | 133 91 090 \$ | 127 002 752 \$ |
| Sommes reçues au cours de la période considérée | 102 259 521 | 103 685 667 |
| | 236 177 611 | 230 688 419 |
| Moins | | |
| Coût des projets de recherche | (96 286 677) | (93 971 090) |
| Somme virée aux apports de capital reportés | (3 228 021) | (2 799 239) |
| Solde à la fin de l'exercice | 136 662 913 \$ | 133 918 090 \$ |

6. Apports de capital reportés

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------|---------------|---------------|
| Solde au début de l'exercice | 19 495 945 \$ | 20 486 783 \$ |
| Acquisitions | 3 228 021 | 2 799 239 |
| Amortissement | (3 783 904) | (3 790 077) |
| Solde à la fin de l'exercice | 18 940 062 \$ | 19 495 945 \$ |

Les apports de capital reportés comprennent une somme de 425 514 \$ (324 696 \$ en 2022) liée aux immobilisations en cours.

7. Actif net grevé d'affectations d'origine interne

L'actif net grevé d'affectations d'origine interne renferme le fonds de péréquation.

Le fonds de péréquation a été établi par le conseil d'administration afin de fournir à l'Institut un revenu de placement stable pour la planification budgétaire à court et à long termes. Sur une base annuelle, la direction et les gestionnaires de fonds établissent un rendement budgété des placements, qui est approuvé par le conseil d'administration. L'excédent du revenu de placement réel sur le montant budgété, jusqu'à concurrence du maximum du revenu net pour l'année, est transféré au fonds de péréquation. Lorsque le revenu de placement réel est inférieur au montant budgété, la différence, jusqu'à concurrence du maximum du solde du fonds de péréquation ou de la perte nette de l'Institut, est transférée à l'actif net non grevé d'affectations du fonds de péréquation. Au cours de l'exercice, une somme de 5 400 000 \$ a été transférée au fonds de péréquation (2 025 382 \$ en 2022).

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

8. Régime de retraite

La presque totalité des employés à plein temps de l'Institut sont des participants du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « Régime »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés membres participants de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants recevront des prestations en fonction de la durée du service et de la moyenne des gains annualisés au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

Les actifs de retraite se composent de titres de qualité supérieure. Le risque de marché et le risque de crédit sur ces titres sont gérés par le Régime, qui placent les actifs en fiducie en vertu de sa politique de placement.

Les charges de retraite sont fondées sur les meilleures estimations de la direction du Régime, en consultation avec ses actuaires, concernant le montant qui représente actuellement 1,26 fois la cotisation des employés et qui est requis pour fournir un niveau élevé d'assurance que les prestations seront entièrement couvertes par les actifs de la caisse de retraite, comme le prévoit le Régime. L'objectif consiste à s'assurer que les cotisations de l'employeur continueront de correspondre à un pourcentage stable des cotisations des employés.

L'écart entre les estimations actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle du Régime, réalisée en décembre 2021, indique que le Régime est entièrement capitalisé. Les cotisations versées au Régime au cours de l'exercice par l'Institut au nom de ses employés ont totalisé 4 515 010 \$ (4 301 939 \$ en 2022) et sont prises en compte dans l'état des résultats.

9. Instruments financiers

Facteurs de risque financier

Les activités de l'Institut l'exposent à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les autres risques liés aux prix; le risque de crédit et le risque de liquidité. Les placements sont détenus à des fins de liquidité ou, à plus long terme, pour réaliser le plus haut taux de rendement possible conformément aux politiques de placement approuvées par le conseil d'administration. L'Institut n'est pas partie à des instruments financiers ni n'en négocie à des fins spéculatives, ce qui comprend les instruments financiers dérivés.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant ainsi une perte financière. L'Institut est exposé à ce risque en lien avec sa trésorerie, ses débiteurs, ses placements et les montants à recevoir.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

9. Instruments financiers (suite)

a) Risque de crédit (suite)

L'encaisse est détenue dans des comptes de banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les créances de l'Institut proviennent principalement d'administrations gouvernementales, d'organismes de financement gouvernementaux et des sociétés d'État. La direction ne croit pas qu'elle soit exposée à un risque de crédit important puisque ses créances proviennent principalement d'apparentés et d'organisations gouvernementales.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que l'Institut ne puisse s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Institut gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie pour s'assurer qu'il dispose de suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Les créiteurs et charges à payer sont en général exigibles dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché, qui englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix.

i) Risque de change

Le risque de change désigne la mesure dans laquelle les instruments libellés dans une monnaie non canadienne seront affectés par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies. Ce risque existe à l'égard des avoirs de trésorerie, d'actions et d'obligations de l'Institut à l'étranger. Il arrive que l'Institut ait des placements dans divers titres et trésorerie libellés en dollars américains, qui sont exposés à ce risque. L'exposition de l'Institut aux placements libellés en devises américaines est de 27 108 390 \$ (32 182 590 \$ en 2022). L'Institut ne couvre pas son risque de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait aux conséquences négatives de la variation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière et le revenu de placement de l'Institut. Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Les pratiques d'investissement sont conçues de manière à éviter le risque excessif de perte ou de dépréciation des actifs et à procurer l'espérance d'un bon rendement compte tenu de la nature du placement. L'Institut a investi dans des obligations à taux fixe qui sont exposées à ce risque, car généralement la valeur des instruments à taux fixe augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsque les taux augmentent.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

9. Instruments financiers (suite)

c) Risque de marché

iii) Autres risques liés aux prix

L'autre risque de prix représente l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant des variations des marchés boursiers. L'Institut est exposé à ce risque en raison des actions contenues dans son portefeuille de placements, comme il est mentionné à la note 3. La Fondation de l'Institut gère les autres risques de prix en diversifiant ses placements et en surveillant régulièrement le rendement des placements.

Les risques financiers de l'Hôpital ont augmenté au cours de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt et des fluctuations du marché. La direction estime que ces risques financiers sont atténués de façon appropriée et ne posent pas de risque important pour les activités de l'Institut.

10. Actif net

L'Institut estime que son capital se compose de l'actif net non grevé, de l'actif net grevé d'affectations d'origine interne et de son actif net investi dans des immobilisations. L'objectif global de l'Institut en matière de capital consiste à financer les acquisitions d'immobilisations, les opérations courantes et la recherche future en santé. L'actif net grevé d'affectations d'origine interne a pour but d'assurer la stabilité et le financement des événements imprévus. Le but de l'actif net investi dans les immobilisations consiste à financer l'acquisition passée d'immobilisations corporelles nécessaires à des fins opérationnelles.

L'Institut n'est pas assujéti aux exigences de capital imposées à l'externe, et sa définition et sa stratégie globale en matière de capital demeurent inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2022.